

TREIZIÈME ANNÉE, VOLUME XXVI, No 9

Samedi 31 Aout 1895

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

CASTLE & FILS

20 RUE UNIVERSITE, Montréal.

VITRAUX d'ART pour EGLISES

CLOCHES D'EGLISES

Agents pour la Maison E. CHAMPIGNEULE & CIE, France

ENVOI SUR DEMANDE DE CROQUIS ET DEVIS

Meubles

A GRANDE REDUCTION

Notre assortiment est maintenant au complet, comprenant

*Ameublement de Salon, de Chambre, de Salle a Manger, de Cuisine,
Couchettes en Fer, Literie, Pupitres, Prie-Dieu, etc.*

NOUS SOLLICITONS RESPECTUEUSEMENT LA FAVEUR D'UNE VISITE AVANT DE
PLACER VOTRE COMMANDE.

A. BELANGER, 1672, RUE NOTRE-DAME.

N. B.—Une attention spéciale sera donnée aux commandes par la poste.

AUX MESSIEURS DU OLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de *Italie et d'Espagne*, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HERBERT & OIE, Importateurs de vins et liqueurs en gros.

41, rue St-Sulpice, et 22, rue DeBresolles, MONTREAL.

B. E. MCGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

de 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comté d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & OIE, Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & OIE, SANDWICH, ONT.

Rem.—Nos Vins sont aussi en vente chez MM. P. J. Montreuil, Lévis, P. Q., et L. J. Trempe, Sorel, P. Q.

Cloches Pour Eglises

MFARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

PONDERIN de CLOCHES de WHITECHAPPL

(Londres Ang)

MENEELY & OIE

ESTABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y

HUGH RUSSEL,

Agent.

TEMPLE BUILDING

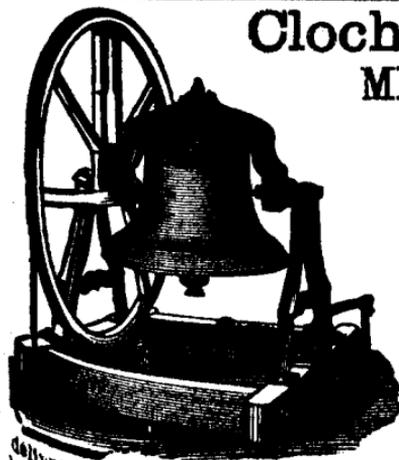
185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches

à vapeur soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau

delivres soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau

à vapeur le plus près.



Prières des Quarante-Heures

LUNDI	2	SEPTEMBRE	— St-Augustin.
MERCREDI	4	"	— St-Blaise.
VENDREDI	6	"	— Ste-Brigide.

Fêtes de la semaine

DIMANCHE	1	SEPTEMBRE	— 13 De la Pentecôte, sem
LUNDI	2	"	— S. Etienne, C, sem.
MARDI	3	"	— De la Férie.
MERCREDI	4	"	— De la Férie.
JEUDI	5	"	— S. Laurent <i>Justinien</i> , E. C., s.
VENDREDI	6	"	— De la Férie.
SAMEDI	7	"	— De l'Imm. Conception, sem.

La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LAPRES & LAVERGNE
Photographes
attitrés du Clergé
 25% de réduction pour le Clergé et les Communautés Religieuses
 TELEPHONE 7283 360 RUE ST-DENIS MONTREAL

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sacristie, Lustres, Chandelliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboues, Ostensoirs et Burettes. Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Magnifique candélabre breveté au Canada et aux Etats-Unis, à sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX

1677 rue Notre-Dame - Montreal

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 & 258 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

- Vie des Saints** d'après les Bollandistes, le P. Giry, Ribadeneira, etc. Edition améliorée et augmentée de la vie des saints et bienheureux nouveaux et du martyrologe romain; par Mgr Paul Guérin, 4 vol. $7\frac{1}{2} \times 4\frac{1}{2}$ brochés..... 4 00
- Un modèle pour chaque jour de l'année** ou nouvelle vie des Saints, dédié aux familles, aux communautés et aux paroisses, par l'abbé Jouve. 4 vol. 7×5 , brochés..... 3 75
- Le même ouvrage demi reliure montou*..... 4 95
- Les Mères des Saints**, par Ch. d'Héricault, 1 vol. $7\frac{1}{2} \times 4\frac{1}{2}$ 0 88
- Panegyriques prononcés par Mgr Rozier.** Saint Martin de Tours.—Saint Vincent de Paul.—Le bienheureux Perboyre.—Saint Pierre Claver.—Saint Jean Berkmans.—Saint Alphonse Rodriguez.—Saint Charles Borromée. Saint François d'Assise.—Saint Louis de Gonzague.—Le bienheureux J. B. de la Salle.—Saint Maurice. 1 vol., $6 \times 5\frac{1}{2}$ broché..... 1 13
- Les Saints de Rome au XIXe Siècle**: Vincent Pallotti; par J. T. de Belloc. 1 vol. 9×6 , broché..... 0 88
- Histoire des sept saints Fondateurs** de l'Ordre des Servites de Marie; par le R. P. Ledoux, du même ordre. 1 vol., $7\frac{1}{2} \times 5$, broché..... 0 88
- Les Saints et les Bienheureux du XVIIIe siècle**, par l'abbé Darras. 2 vol., 7×5 , brochés..... 1 50
- Les Stigmatisées**:—Louise Lateau, Sœur Bernard de la Croix, Rosa Andriani, Christine de Stumbele, par le docteur Imbert-Gourbeyre. 2 vol. $7 \times 4\frac{1}{2}$, brochés..... 1 25
- Vies des Saints pour tous les jours de l'année**, suivant l'ordre de l'office romain, traduites des légendes du Bréviaire, par Dret et Lerouge. 1 vol., broché $7 \times 4\frac{1}{2}$ 1 00
- Martyrologe romain** publié par l'ordre de Grégoire XIII, avec les éloges des saints et bienheureux approuvés jusqu'à nos jours par la Sacrée Congrégation des rites. 1 vol. $9 \times 5\frac{1}{2}$, broché..... 1 63
- Vies des Saints pour tous les jours de l'année**, beau volume avec gravures. Format 10×7 , broché..... 0 75

Fonderie de Cloches de la Cie Meneely

CLINTON H. MENEELY, Gerant General

Troy, N. Y. et New York City.

FABRIQUE DES

CLOCHES D'EGLISES DE PREMIERE CLASSE

FERDINAND ARCHAMBAULT

Valises, Sacs de Voyage,
ETC., ETC., ETC.

Fabriques et Repares

Une attention spéciale est donnée au Clergé et aux Communautés
Religieuses.

1617 Rue Notre-Dame - Montréal

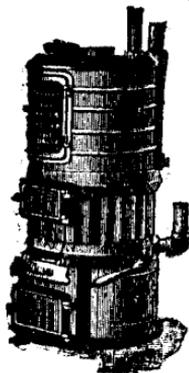
MAISON FONDÉE EN 1843

OWEN MCGARVEY & FILS

Spécialité de couchettes et literie pour collèges et couvents et d'ameublements
pour familles.

Manufacturiers et Marchands de MEUBLES DE TOUTES SORTES

1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL



par
A. DEMERS

ETABLI EN 1863.

C. BRUNET

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 rue St-Laurent, Montreal 6

Ferblantiers, Plombiers et Couvresseurs

Poseurs d'Appareils de Chauffage et Electriciens

Assortiment très varié et complet d'Ustensils de Cuisine,

et Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc.

SPECIALITE pour la pose et les réparations des Fournales
à l'eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et des Four-
nales à l'air chaud, à des prix très modérés.

TÉLÉPHONE BELL 589

TÉLÉPHONE MARCHANDS 130

JOS HUSREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER
Poseur d'Appareils à Eau Chan-
de, Couvertures, Etc.

No. 46, rue Ste-Marguerite, Montréal.

Fondée en 1894.

Téléphone Bell 6379

KNEIPP

CURE D'EAU

67 rue Dubord (CARRE VIGER) MONTREAL

Etablissement hydrothérapique pour la guérison des maladies les plus rebelles et les plus désespérées. Administré par le propriétaire soussigné qui a fait en Bavière chez Mgr Kneipp les études les plus complètes mentionnées dans les registres des médecins. Une attention spéciale donnée aux membres du clergé. — Tout égard et toute délicatesse envers les Dames; une douceuse diplômée leur donne le traitement sous instructions du médecin. Toilette, tricots, sandales, pain, remèdes, etc. de dénomination Kneipp mis à la disposition des patients. Pelouses, eau courante, douches, bains spéciaux du système, compresses, maillots, etc. Pension sanitaire Kneipp, chambres douillettes, grand jardin Viger qui par son étendue, ses grands arbres, ses pelouses et ses fleurs multicolores et embaumées, présente avec un air pur et fortement oxygéné, un panorama dont l'œil ne saurait se rassasier. Ces chambres, grandes, bien aérées, bien éclairées, bien entretenues et *ipso facto* très hygiéniques; et où les patients sont examinés par le médecin avant et après chaque application. Salles d'exercice, de lectures, de musique. Les Messieurs et les Dames traitées à des heures différentes; cabines de traitement absolument isolées les unes des autres. Seul établissement de ce genre au Canada qui soit permanentement et uniquement sous le contrôle d'un médecin indépendant.

Maintes guérisons déjà opérées dans toutes les maladies possibles sans que les malades aient été dérangés dans leurs occupations. Consultations et traitements à toutes heures.

Dr Jos Edm. BERGERON, M. D. C. M. V. S. C. K. B.

ETABLIE EN 1874

G. A. LAMONTAGNE & CIE

MARCHANDS TAILLEURS

No 1536 Rue Ste-Catherine, *Voisin de la Banque d'Épargne*
MONTREAL

Nous accordons au Clergé et aux Communautés religieuses une attention toute spéciale.

SPÉCIALITÉ : TWEEDS FRANÇAIS, ANGLAIS, ÉCOSSAIS et CANADIENS.

Marbrerie Canadienne

Granit et Marbre de différentes Couleurs

36 RUE WINDSOR — — MONTREAL

A. R. CINTRAT

Telephone No 2973. *Marbrier Sculpteur*

Monuments, Pierres Tumulaires, Autels et Devants de Cheminées, Carralage en Marbre et Mosaïque, etc.

108 Référence : Archevêché de Montréal.

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 ET 258, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

Godescard, Vies des saints avec le martyrologe romain, un traité de la canonisation des saints, un traité des fêtes mobiles, le traité de Lactance sur la mort des persécuteurs de l'Eglise; édition augmentée d'un grand nombre de vies inédites; de réflexions pratiques après la première vie de chaque jour, etc., 12 vol. 8 x 5 brochés..... 8 50

Le même ouvrage reliure demi-chagrin..... 13 00

Supplément aux Vies des Saints et spécialement aux **Petits Bollandistes**, d'après les documents hagiographiques les plus authentiques et les plus récents; par le R. P. Dom Paul Piolin. 3 vol., 10 x 6½ brochés..... 6 25

Fleurs des Petits Bollandistes. Vies des Saints pour tous les jours de l'année; par M. l'abbé Provost. 2 vol. 9 x 5½. Brochés..... 2 00

La bonté et les affections naturelles chez les saints, par le marquis de Ségur. 3 vol., 7½ x 4½. Brochés..... 2 63

VIENT DE PARAÎTRE:

NOUVELLE EDITION

DU

TABLEAU-CATÉCHISME

composé par le R. R. LACOMBE, missionnaire

ET DESTINÉ A ENSEIGNER LA RELIGION

aux sauvages, aux jeunes enfants et aux personnes ne sachant pas lire.

Grand tableau de 24 x 36 pouces, imprimé en couleurs.

Texte explicatif en français et en anglais.

PRIX

20 CTS.

10 Conditions spéciales pour les missions et la propagande.

LA
semaine
 DE **Religieuses**
 MONTREAL

SOMMAIRE

I. Offices extraordinaires. — II. La publicité du crime. — III. Pèlerinage. — IV. Consultation : Petit office de la Sainte-Vierge. — V. Il va se ruiner, c'est sûr ! — VI. Apostolat de la prière. — VII. Chronique. — VIII. Nouvelles religieuses. — IX. Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche, 1 septembre. — Annonce de la Nativité de la T. S. Vierge.

Dimanche, 8 septembre, et les deux dimanches suivants, on chantera le Veni Creator dans toutes les églises avant la Messe principale.

Le S. Sacrement sera exposé dans les sanctuaires dont les noms suivent.

Dimanche, 1. — Retraite de Saint-Philippe de Néri à la Longue-Pointe.

Lundi, 2. — Résidence de Saint-Janvier, au Sault-au-Récollet.

Mardi, 3. — Eglise Saint-Pierre à Montréal.

Mercredi, 4. — Eglise Sainte-Anne à Montréal.

Judi, 5. — Noviciat des Frères de Saint-Gabriel au Sault-au-Récollet.

Vendredi, 6. — Frères des Ecoles Chrésiennes, rue Cathédrale.

Samedi, 7. — Noviciat des Pères de Sainte-Croix à Sainte-Geneviève.

Cathédrale. — *Dimanche*, 1. — Ordination à 6 hrs et confirmation à 8 hrs.

Titulaires. — *Dimanche*, 1. — Solennité des Titulaires de Saint-Augustin de Sainte-Rose.

Sainte-Julienne. — *Mercredi*, 4. — Consécration de l'église.

Sainte-Rose. — *Mardi*, 3. — Grand'messe pontificale.

Dimanche, 8. — Fête du Titulaire de la Nativité en ville et à Laprairie.

LA PUBLICITÉ DU CRIME

Il cours d'une admirable allocution prononcée dernièrement, Mgr l'Evêque de Trois-Rivières s'est élevé fortement contre la publication de tous les détails circonstanciés des crimes et des suicides dont notre province vient d'être malheureusement le théâtre.

« Tout est mis en œuvre dans ces récits, s'écriait le saint évêque, pour piquer la curiosité et frapper l'imagination ; l'esprit du lecteur est entouré du spectacle des violations les plus audacieuses des lois divines et humaines et le cœur assailli de choses suintant l'immoralité sous toutes ses formes. Cette nourriture empoisonnée, jetée chaque jour au public cause un mal incalculable. »

Avec ce vénéré prélat, nous regrettons vivement de voir une certaine presse accorder tant de publicité aux méfaits de ces criminels, qui viennent de déshonorer leur famille.

Que nos journalistes fassent détester le crime ; qu'ils s'efforcent d'instruire leurs lecteurs en leur donnant de saines notions sur la gravité du délit, sur ses conséquences terribles, ils ne sauraient trop être loués dans cette tâche ; qu'ils s'indignent en particulier, contre le meurtrier, qu'ils flagellent sa conduite lâche et brutale, ils méritent encore d'être encouragés dans cette voie. Il importe d'inspirer un mépris souverain pour ces êtres dégradés qui, poussés par des passions et des instincts grossiers trempent ainsi leurs mains dans le sang du prochain.

Nous approuvons la peine de mort prononcée par nos lois contre ces crimes. De propos délibéré, avec sang-froid, pour un gain sordide ou tout autre motif inavouable, lancer une âme dans l'éternité sans qu'elle ait le temps de se reconnaître, quelle terrible responsabilité !

On ne devrait pas trouver trop sévère ce châtement prononcé contre le meurtrier, puisque nos lois ne lui refusent jamais le temps de se préparer. Pourquoi donc chercher à lui attirer les sympathies de l'opinion publique. La justice, calme et raisonnée, aura à juger si, au moment de son délit, il était conscient de ses actes ou non ; plus que tout autre, elle a le devoir de protéger l'innocent et d'accorder le pardon au criminel en cas de doute sur sa culpabilité. Que l'avocat défende son client devant ce seul tribunal compétent et qu'il s'efforce de prouver son innocence ou son irresponsabilité par tous les moyens honnêtes.

On ne saurait approuver non plus ces détails dont la simple lecture fait monter le rouge au front, ces illustrations qui piquent la curiosité et font naître les impressions les plus fâcheuses.

Ne serait-il pas préférable encore de faire le silence autour du nom de ces tristes personnages, de s'occuper moins, pendant qu'ils sont détenus dans les prisons, de leur santé, de leur sommeil, de

leur appétit, enfin de leurs moindres faits et gestes ? Cette notoriété accordée au criminel, n'est-elle pas pour quelque chose dans la fréquence même des délits ? Le désir d'attirer l'attention, de faire parler de soi, n'aurait-il pas poussé quelques-uns d'entre eux jusqu'aux derniers excès ? N'ont-ils pas trouvé, ces méchants, dans la réclame qu'on allait leur accorder ce degré de malice dont ils avaient besoin pour commettre leur iniquité ?

Il y a aussi d'autres dangers.

Ces récits si détaillés ne peuvent que scandaliser et porter au mal ceux qui déjà glissent sur la pente du vice, enflammer leurs passions, favoriser en eux le développement de tous les penchants mauvais. Il n'y a rien de tel que le mauvais exemple pour entraîner dans le sentier de la débauche et des habitudes coupables.

Nous exprimons enfin un sujet de crainte. Il est évident que le niveau moral de notre population diminue, qu'avec la foi qui s'affaiblit dans les grands centres, s'affaiblissent aussi les bonnes mœurs. Ce que nous constatons nous-même, nos ennemis de mauvaise foi, ceux qui en veulent à nos institutions, à notre langue, à nos écoles, ne manqueront pas de le faire ; comme toujours ils tireront des conclusions plus larges que les prémices. Pourquoi alors favoriser leurs préjugés et donner tant d'éclat à des actions qui ne peuvent que nous déprécier davantage dans leur opinion ? N'allons-nous pas leur fournir l'arme injuste dont ils se serviront ensuite contre nous ? Ne trouveront-ils pas dans ces narrations amplifiées, illustrées, de tant de crimes un nouveau prétexte en leur faveur. Il est bien vrai qu'on ne peut conclure du particulier au général, d'un fait isolé à tout un ensemble d'événements, des vices d'une personne à ceux de toute une population : mais eux voudront-ils faire cette distinction ?

L'amour de la justice, de notre religion, de notre pays devrait donc nous interdire une telle ligne de conduite.

Le *Courrier du Canada*, le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, la *Vérité*, l'*Electeur*, le *Moniteur de Lévis* ont publié à ce sujet des articles qui font honneur à leur rédaction. Nous en citerons volontiers deux extraits, parce qu'ils rencontrent nos vues et nous paraissent les plus dignes de remarques.

« Si les directeurs des journaux à nouvelles, écrit la *Vérité*, songeaient au mal incalculable qu'ils font et à l'effrayante responsabilité qui pèse sur eux ; s'ils réfléchissaient un seul instant au compte terrible qu'ils auront à rendre devant le tribunal de Dieu, ils cesseraient leur infâme besogne. »

Et l'*Electeur* : « Que de fois des pères de famille nous ont exprimé leur chagrin de voir ainsi la presse déjouer tous leurs efforts pour cacher aussi longtemps que possible à leurs enfants les vices et les misères de cette pauvre vie. »

Il termine en demandant une loi pour limiter les licences de la presse. Nous reproduisons textuellement.

« Il y a bien une loi, dit ce journal, qui permet de confisquer à l'entrée du pays toute littérature immorale. Il y a bien une loi qui atteint celui qui vend des mauvais livres. Pourquoi n'y en aurait-il pas une pour empêcher la presse de broder des romans sur des cas de divorce, de viol, de séduction, etc. ? »

PELERINAGE

PAR LE BATEAU À VAPEUR « DUCHESSE DE YORK »

A la Grotte de Notre-Dame de Lourdes, Rigaud, P. Q.

Lundi, 2 septembre — *Pèlerinage pour dames et messieurs.*

• *Départ.* — Du Bassin (rue Colborne), à 7.30 heures a. m.

« Des Ecluses Saint-Gabriel à 7.40 «

« Côte Saint-Paul à 7.50 «

Arrivée. — A Rigaud à 11.30 a. m.

Dîner. — Au jardin du Collège à 1.30 p. m.

Salut solennel à la Grotte, sermons en français et en anglais ; acte de consécration à 2.30 p. m.

Départ de Rigaud. — A 4 heures p. m.

Retour à Montréal. — A 9 «

Prix du billet. — Adultes : \$1.00 ; enfants : 50cts.

Directeurs. — Les RR. PP. Rédemptoristes.

Les billets sont en vente au presbytère de Sainte-Anne, 32, rue du Bassin, Montréal.

CONSULTATION

Petit Office de la Sainte Vierge

 N nous a demandé si, dans la récitation du petit Office de la sainte Vierge, on ne doit jamais doubler les antiennes, ou si l'on doit les doubler quelquefois.

Interrogée à ce sujet, la Sacrée Congrégation des Rites a répondu, en 1866, que dans la récitation publique du petit Office qui ne fait pas suite à celle de l'Office canonial, comme c'est le cas, par conséquent, dans les Congrégations de la sainte Vierge et les communautés de religieuses, il faut doubler les antiennes les jours de fête de rite double. On ne les double pas les autres jours.

Dans la récitation privée, l'office est toujours simple (S. C. R. 11 juillet 1866).

IL VA SE RUINER, C'EST SÛR !

 ERS 1834, à l'occasion de son mariage, un jeune homme de St-Thomas reçut en héritage une soixantaine d'arpents carrés de terre, avec l'obligation de faire vivre ses vieux parents.

A défaut de richesse ce jeune homme pouvait espérer des jours heureux, car son épouse possédait les qualités que demande l'Eglise à une femme chrétienne.

Tendre, intelligente, vertueuse, elle devait être pour les enfants que le ciel allait lui confier une réelle providence. Loin de chercher à satisfaire les goûts de vanité si ordinaires, même aux femmes pauvres, elle savait s'imposer le travail, l'économie, tout en pourvoyant avec la plus grande sollicitude aux besoins de ses vieux parents adoptifs.

Non-seulement elle s'occupait de l'intérieur de sa maison, mais la belle saison la trouvait à arroser la terre de la sueur

de son front. Grâce à son labeur intelligent, les produits de son jardinage suffisaient à payer les dépenses ordinaires ; et de l'agrément des deux époux, les autres revenus, tout petits qu'ils étaient, devaient être consacrés à l'acquisition d'autres fonds destinés à être le partage des enfants qui commençaient à grandir.

Cette femme chrétienne avait compris qu'il appartient à la mère de donner à ses enfants la première éducation. Aussi n'avait-elle rien négligé pour les former à la piété, tout en s'efforçant de travailler leur caractère. Elle se disait : « Il n'est pas suffisant que mes enfants soient pieux, mais il faut aussi qu'ils soient intelligents, d'un jugement sain et solide, polis, honnêtes, charitables, capables enfin de vivre en paix avec tout le monde. » Et elle avait raison. A quoi sert, en effet, de posséder les plus belles qualités, si l'on ne peut s'accorder avec ses semblables ?

Son aîné allait bientôt atteindre l'âge où il lui fallait une éducation plus virile que l'éducation domestique. Elle sentait son impuissance à pousser plus loin, par elle-même, l'œuvre si heureusement commencée. La petite école où l'enfant avait appris son catéchisme ne suffisait plus à ses aspirations. Quels moyen prendre ?

L'Eglise sentant l'importance extrême de bien élever la jeunesse, s'est de tout temps, fortement préoccupée de l'établissement et de la direction de bonnes écoles. Elle a de même encouragé, à différentes époques, la fondation d'ordres religieux de l'un et de l'autre sexe, où les saines traditions d'un enseignement solide et convenable, soit aux hautes classes, soit aux enfants du peuple, pussent se perpétuer. Les membres de ces diverses communautés se dévouent pour la vie à cette œuvre admirable sans aucun espoir de rémunération ici-bas ; leurs jours se passent dans l'obscurité, le silence, l'étude et les exercices pieux.

Mais Saint-Thomas n'avait pas encore le bonheur de posséder son collège actuel ni son couvent, il fallut donc songer au séminaire de Québec.

Pour cette jeune famille de cultivateurs, le projet de placer l'aîné au collège parut un peu hardi ; aussi, les voisins ne manquèrent pas de s'en étonner. Leur étonnement se changea

en inquiétude quand, deux ans plus tard, le deuxième alla rejoindre son frère.

Ils ne pouvaient comprendre qu'un *commençant* pût suffire à payer les dépenses des deux collégiens, tout en ne négligeant pas le reste de la famille. On était pourtant convaincu que M.F... ne mendiait pas le secours d'autrui, et qu'il payait bien de son propre argent. Ces charitables voisins ne purent s'empêcher de crier à l'absurde quand il apprirent que le troisième garçon aurait aussi l'honneur de faire ses études.

« Mais, il va se ruiner, c'est sûr ! » disaient les plus zélés ; et croyant faire acte de prudence, ils allèrent trouver M. F...

— Que penses-tu donc faire, pauvre Jacques ?

— Que voulez-vous dire ?

— Eh bien, oui, il paraît que tu vas encore envoyer un garçon au Séminaire ?

— Oui, et si Dieu me prête vie, j'ai intention d'envoyer mes filles au couvent.

— Mais, es-tu fou ?... tu vas te ruiner, c'est sûr !

— Comment ça ?

— Tu sais que ça coûte cher pour faire instruire les enfants, et puis, tu n'es pas riche. Où vas-tu prendre l'argent pour payer toutes ces dépenses ?

— Je sais bien que ça coûte cher ! Mais on n'a pas les choses précieuses pour rien. A mes yeux, l'éducation qui se donne au collège et au couvent vaut infiniment mieux que l'argent. Jusqu'ici, grâce à Dieu, en travaillant et en économisant, nous avons trouvé moyen de payer les frais de nos deux premiers garçons, et j'espère qu'en continuant à vivre sobrement et en cultivant bien notre petite terre elle nous fournira encore assez pour nous permettre de payer la pension de notre troisième.

— Mais, c'est de la folie ça ! Tu ferais bien mieux de mettre ton garçon de côté pour acheter des terres à tes garçons quand ils seront plus âgés.

— Je ne prétends pas envoyer mes enfants au collège afin de leur ôter le goût de la culture. Si le bon Dieu les appelle à être cultivateurs, l'instruction qu'ils auront puisés au collège ne leur fera pas de tort. Il n'est pas défendu à un cultivateur d'être instruit. Avec de l'instruction, tout en vivant à la campagne, et en jouissant des avantages précieux qu'offre l'agriculture, un

cultivateur peut devenir utile à une paroisse sous bien des rapports. Ne pensez-vous pas que ce serait un bonheur pour nous autres d'avoir un peu plus de connaissances ?

Les voisins durent bien convenir qu'avec un peu plus d'instruction eux-mêmes auraient pu mieux tenir leurs comptes, être mieux au courant des affaires, être plus propres à remplir les diverses charges auxquelles un cultivateur peut être appelé dans une paroisse ; mais ils ne restèrent pas moins sous l'impression que le projet de faire instruire trois enfants n'était rien moins qu'insensé.

Cependant, M. F.... tint parole. Ses travaux bénis du ciel, lui en ayant fourni les moyens, outre les trois garçons qu'il fit instruire, il accorda encore le même avantage à trois de ses filles.

Aujourd'hui, lui et sa digne compagne, après une longue et heureuse vie, sont allés recevoir la récompense que Dieu donne aux bons parents, et leur famille fait honneur à leur nom. Elle compte un prêtre, qu'honore le titre de chanoine ; trois religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, dont l'une est supérieure d'une maison depuis plus de vingt ans ; un Frère de la Charité ; quatre riches cultivateurs, qui ont tour-à-tour rempli avec honneur les charges les plus importantes de leurs paroisses.

La prédiction : « Il va se ruiner, c'est sûr, » ne s'est pas accomplie. Elle ne s'accomplira pas non plus pour vous, chers lecteurs, si votre devoir vous appelle à faire instruire vos enfants.

Un travail intelligent, une économie bien réglée, un constant entretien de toute chose, et une confiance sans borne en la divine Providence, vous permettront de payer les dépenses nécessaires à cet effet.

(L'Ami de l'Orphelin) (1).

(1) L'Ami de l'Orphelin, est publié avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr John J. Williams, quatre fois par an, par les Frères de la Charité et rédigé par les membres de la Société de l'Ange Gardien, pour subvenir aux frais d'entretien des enfants abandonnés et des orphelins de la Maison de l'Ange Gardien ; souscription, 25 centins par an. Pour les correspondances s'adresser à la Maison de l'Ange Gardien, 85, Vernon street, Boston, Mass.

Apostolat de la prière

Intention générale pour le mois de septembre, approuvée et bénie par le pape :

Les religieuses missionnaires.

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS :

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre par le Cœur immaculé de Marie, les prières, œuvres et souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour les religieuses missionnaires, afin que vous daigniez les soutenir dans les rudes labeurs de leur Apostolat et faire prospérer toutes leurs œuvres. Ainsi soit-il.

Chronique

RÉCEPTION. — Demain, premier dimanche du mois, il y aura réception au salon de l'archevêché, à huit heures du soir.

Ordination. — Samedi dernier Mgr l'Archevêque de Montréal a conféré l'Ordre sacré du diaconat au R. P. J. H. Houle, C. S. V.

Le lendemain dans l'église de Saint-Télesphore, le P. Houle a reçu la prêtrise des mains de Mgr l'évêque de Valleyfield.

Retraite pastorale. — La seconde retraite pastorale se termine aujourd'hui. Une centaine de prêtres en ont suivi les exercices. Le prédicateur a été le Rév. Père Shelfhaut C.S.S.R., et curé de Sainte-Anne à Montréal.

Goncile Provincial. — Tous les jeudis de septembre, une grand'messe en l'honneur du Saint-Esprit sera chantée dans l'église cathédrale, pour attirer les bénédictions du ciel sur le prochain Goncile Provincial.

Consécration de l'église de Sainte-Julienne.—La consécration de l'église de Sainte-Julienne est fixée au 4 septembre prochain. C'est Mgr l'Archevêque de Montréal qui présidera. Le clergé est respectueusement prié d'assister à cette cérémonie. Le train du Pacifique-Canadien laisse tous les jours la gare Dalhousie à 5½ P. M. On change de train à Saint-Jérôme pour prendre celui du Grand-Nord.

Les Syriens. — En interdisant l'entrée de l'église de Notre-Dame de Pitié aux catholiques français et irlandais pour la messe de neuf heures qui s'y célèbre tous les dimanches en faveur des Syriens de cette ville, Mgr l'archevêque n'a voulu que favoriser ces derniers dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux ; tout comme cela s'est déjà fait en faveur des Italiens à l'église de l'Institut Nazareth et des sourds-muets à l'église de Saint-Joseph, rue Cathédrale.

Le dévoué Rév. Père Chamy qui dessert cette population est et possède toute la confiance de Mgr l'archevêque de Montréal.

Il ne faut pas oublier que bon nombre de ces catholiques ont abandonné leur patrie pour fuir la persécution et pouvoir pratiquer plus librement leur religion. Il ne conviendrait donc pas de les recevoir durement, de se montrer inhospitaliers à leur égard ; nous devons au contraire être d'autant plus charitables qu'ils viennent pour ainsi dire chez nous chercher protection et sécurité contre leurs persécuteurs. Ceux d'entre eux qui ne sont pas encore dans la bonne foi, se montrent de plus en plus disposés à entrer dans le sein de notre sainte religion, grâce au dévouement du Rév. Père Chamy. Ne repoussons pas non plus ces chrétiens qui avant longtemps, espérons-le, seront nos frères.

Les rites, la liturgie du peuple syrien bien que différents de nos rites et de notre liturgie sont approuvés par le Saint-Siège. Plus que cela : pour leur donner une preuve de sa miséricorde et de sa bieuveillance, Léon XIII a ordonné dernièrement à tous les peuples orientaux de conserver intact tout leur rituel qui règle les fonctions saintes.

Les Syriens catholiques sont appelés « orthodoxes » en opposition aux autres Syriens qui ne partagent pas notre foi et que l'on désigne sous le nom de « Schismatiques. »

Une belle œuvre. — La maison dite *Refuge de la Passion*, au coin des rues Laguchetière et Saint-Urbain vient de subir une transformation importante. Elle a été cédée aux Sœurs Grises qui en ont fait un asile pour les jeunes ouvrières et les servantes. Ces religieuses ont à Boston, depuis quelques années, un établissement considérable de ce genre. Le bien qui s'y accomplit est immense. Nous saluons avec bonheur l'œuvre qui prend naissance dans notre ville et de tout cœur nous demandons à Dieu de la bénir.

Vénérable Mère d'Youville. — Nous avons reçu dernièrement, de Rome, les lettres rémissoriales pour le procès de béatification de la Vénérable Mère d'Youville. Ce procès qui commencera à l'évêché dans quelques semaines, a pour objet spécial la démonstration de la réputation de sainteté de la pieuse servante de Dieu. Il fait suite au procès de *non culte*. Le postulateur dans cette cause est M. l'abbé Falin d'Abonville, supérieur du collège canadien à Rome. Les causes de Mgr de Laval, de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys et de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation sont aussi en excellente voie. Les cardinaux qui ont eu à s'en occuper les trouvent toutes magnifiques.

Don généreux. — Les paroissiens de Saint-Lambert parlent de commencer bientôt la construction de leur église. Le terrain qui vient d'être choisi à cette fin, mesure environ quatre arpents de superficie et est un don de M. Mercille, insigne bienfaiteur de cette paroisse. Déjà M. Mercille avait donné le terrain destiné au cimetière.

Consécration de l'église de Saint-Joseph du Lac. — La consécration de l'église de Saint-Joseph du Lac a donné lieu, le 21 août dernier, à une très belle fête. Mgr l'archevêque de Montréal a présidé à cette cérémonie à laquelle étaient présents plusieurs membres du clergé. Le très révérend Père Antoine, abbé de la Trappe d'Oka, a dit la messe et M. l'abbé Cousineau, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse, a fait le sermon. Les paroissiens étaient accourus en foule pour être témoins d'une si imposante cérémonie.

Service anniversaire de M. Guyon. — Jeudi, le 22 août dernier, a eu lieu à Saint-Eustache le service anniversaire que nous avons annoncé pour le repos de l'âme de feu M. Guyon.

Mgr l'archevêque de Montréal assistait au trône et a donné l'absoute. M. l'abbé Joly, neveu du défunt, a chanté la messe. M. l'abbé Geoffroy, un autre neveu, remplissait les fonctions de diacre et M. l'abbé Carrière, du séminaire de Sainte-Thérèse, celles de sous-diacre. Il y avait dans le chœur un grand nombre de prêtres. L'église était remplie de fidèles, accourus pour rendre leurs derniers devoirs au vénérable prêtre qui avait été leur curé pendant plus de trente-trois ans. Près de quatre cents paroissiens, répondant au désir que leur avait exprimé M. Oimet leur curé actuel, ont témoigné leur reconnaissance et leur piété filiale en faisant la sainte communion.

Profession religieuse. — Vendredi, 23 août, Mgr l'archevêque de Montréal a présidé une cérémonie de profession religieuse et de vêtue à la maison-mère des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, rue Saint-Jean-Baptiste.

Les nouvelles professes sont Sœurs Ste-Marie Oscar, Sainte-Agnès des Anges, Ste-Marie Ditaline, Ste-Marie Egbert, St-Gabriel, St-Damase, St-Cassien, St-Zéphirin de Rome, Ste-Marie du Calvaire, Sœur Vézina, Sœur Gauvin et Sœur Dumais.

Dix postulantes ont revêtu l'habit de la Congrégation.

La messe a été célébrée par M. l'abbé P. F. O'Donnell, curé de l'église Notre-Dame du Bon-Conseil. M. l'abbé Chs. Laforce, chapelain des Sœurs Ste-Anne à Lachine, a donné le sermon de circonstance.

Ecoles du Manitoba. — Voici le langage que tenait dernièrement sir Adolphe Caron, à la Baie des Pères, comté de Pontiac.

« La question des écoles touche à sa solution définitive : d'ici le mois de janvier 1896, la législature du Manitoba l'aura réglée, ou bien alors, le gouvernement du Canada sera appelé à intervenir et à adopter la loi réparatrice que les ministres ont promise au pays.

« Tous ceux qui ont à cœur les véritables intérêts du Canada, font des vœux sincères pour qu'une aimable entente vienne faire disparaître l'agitation malsaine qui tourmente la nation. Et pour atteindre ce but, nous avons dû épuiser les ressources de la diplomatie.

« La loyauté constante des Canadiens-Français et des catholiques ne mérite pas le sort qu'on leur a fait à Manitoba. Jamais elle n'a fait défaut à la Couronne, et si la loyauté d'Ontario est

sincère, cette province devra se souvenir et aider à réintégrer les catholiques dans la jouissance de leurs droits : il y a là une solidarité dont personne ne devrait se départir, à moins que le civisme britannique se relâche et ait une tendance à se briser complètement dans cette partie de l'Empire.

« Quant à nous, notre ligne de conduite est celle que nous nous sommes tracée dès le début, et rien ne saurait nous en faire dévier.

« Ce qu'on a appelé des tâtonnements n'a été autre chose qu'un acheminement graduel, patient, mais sûr, vers la position forte, inattaquable et inébranlable que nous occupons aujourd'hui. Le dernier jugement du Conseil Privé est notre dernier mot, et nous n'avons pas d'autre politique que de lui donner son effet logique et pratique, toutes graves que puissent être les conséquences. »

Extrait d'un discours prononcé à Shédiac ces jours derniers par l'honorable M. Foster, sur la même question :

« La position du gouvernement est connue. Nous nous en rapportons à la constitution. Les auteurs du pacte fédéral, hommes d'état dans toute l'acception du mot, se sont entendus pour garantir aux minorités protestantes et aux minorités catholiques leurs droits, en matière d'éducation. Ce sont les protestants de Québec et d'Ontario qui ont demandé protection pour les protestants de Québec. Pouvaient-ils protéger une minorité sans protéger l'autre ? Le fair play britannique répond à cette question.....

Je suis protestant, continue M. Foster, je suis partisan des écoles communes, mais je n'hésite pas à dire que nous ne devons pas manquer à notre parole, répudier nos marchés, jeter aux orbes les garanties que l'on a promises aux minorités : ce serait un déshonneur national. Les deux nationalités, les différentes croyances se doivent tolérance et respect de leurs convictions réciproques ; c'est par là et par là seulement que nous arriverons aux grandes et nobles destinées que la Providence devait avoir en vue en nous plaçant côte à côte sur le sol de ce beau Canada. »

Manifestation franciscaine le 10 septembre 1895. — *Au sanctuaire de Notre-Dame du Saint-Rosaire, au Cap de la Madeleine, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Leflèche, évêque des Trois-Rivières.*

Messe et communion à l'arrivée des divers pèlerinages. — A 9^h hrs Messe solennelle en plein air. — Sermon par Sa Grandeur Mgr Leflèche.

Après la Messe, réunion de Messieurs les Directeurs et des

membres des Discrétoires de chaque Fraternité, présidée par Sa Grandeur Mgr Laflèche.— Vénération des saintes Reliques par les pèlerins.

A 1 h., grande procession autour du Sanctuaire, chaque Fraternité marchera sous sa bannière.— Consécration à la Sainte-Vierge.— Rénovation de la profession.— Bénédiction du Très Saint Sacrement.

NOTA.— 1. Les Fraternités des divers diocèses sont invitées à prendre part à cette manifestation.

2. Au sanctuaire les Tertiaires revêtiront le grand costume religieux.

3. Instante prière de nous avertir des divers pèlerinages qui se joindront à nous. Deux pèlerinages partiront de Montréal. L'un, composé uniquement de dames, partira le lundi 9 Sept. à 7½ hrs, du quai Jacques-Cartier, par le bateau *Trois-Rivières*. Prix, \$1.00 cts. L'autre, mixte, partira de Montréal, le 10 Sept., à 4 hrs du matin, par les chars du Pacifique. Il s'arrêtera à toutes les stations intermédiaires, entre Montréal et Trois-Rivières. Prix : \$1.25 cts de Montréal. Prix réduits pour les autres stations.

Société d'une Messe

Archevêché de Montréal, 28 août 1895.

Monsieur l'abbé Joseph Beauregard, chanoine titulaire de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe, décédé hier, à Saint-Hyacinthe, était membre de la Société d'une messe.

L. E. COUSINEAU, chan., *Vice-Chancelier*.

NOUVELLES RELIGIEUSES

LE Pape et les Coptes. — Une lettre du Pape au P. Martin, Général des Jésuites, datée du 31 juillet, loue l'œuvre des missions des Jésuites parmi les Coptes. La lettre dit que les autres sectes, disposant de beaucoup d'argent et d'habileté, cherchent à retarder le retour des Coptes à l'unité

de la foi. Il faut donc vaincre ces adversaires par des efforts plus grands.

Le Pape signale les personnages coptes les plus notables qui ont secondé les efforts du Vatican. Léon XIII annonce qu'il a décidé de donner une somme considérable pour les missions de la Compagnie de Jésus. Il ajoute qu'à la suite de sa lettre aux Coptes, une délégation de ces derniers viendra le mois prochain à Rome pour lui témoigner leur gratitude.

La conversion des dissidents orientaux s'annonce ainsi dans de bonnes conditions.

Le Pape exhorte les Jésuites à persévérer dans cette œuvre active ainsi qu'ils l'ont toujours fait pour l'Eglise et le salut des peuples.

Vingt-cinquième anniversaire de l'usurpation du pouvoir temporel du Pape — Il y a vingt-cinq ans, l'armée piémontaise entra par la brèche dans la capitale du monde chrétien, pour en faire le centre de l'irrégion. La conscience chrétienne vit dans cet acte ce qui, malgré toutes les déclamations, y était, en effet, un sacrilège et un parricide.

On prépare en ce moment des fêtes destinées à glorifier le parricide et le sacrilège. Les chrétiens n'ont pas à se préoccuper outre mesure de manifestations qui tromperont seulement ceux qui veulent être trompés. Mais il importe qu'ils s'unissent dans une pensée de réparation et dans une commune prière, et qu'ils protestent ainsi en faveur de la justice contre l'iniquité, en faveur de l'Eglise contre la Révolution.

Un cadeau à Léon XIII. — Les journaux belges signalent en ces termes, « le plus grand tapis du monde, » offert au Saint-Père par un groupe de dames belges :

« C'est le tapis que la maison Guillon, de Bruxelles, a fabriqué dans ses ateliers de Westerloo et qui a été exposé durant quelques jours aux Magasins de la Bourse, avant d'être expédié à destination. Il est de forme entièrement ronde, mesure environ 14 mètres de diamètre et a été tissé par 22 ouvriers de 15 à 16 ans. Il contient près de trois millions de points (au juste : 2,800,000) tous noués à la main.

« Cet incomparable tapis des Flandres est destiné aux appartements privés de Léon XIII, c'est-à-dire à la tour Léonina du Vatican.

« Le Pape, en le recevant, l'a longuement contemplé. Il a

exprimé sa plus vive reconnaissance envers les donatrices, en même temps que son admiration pour ce tour de force de l'art industriel belge. »

La souveraineté du pape. — M. Lamens, sénateur belge, revendique, dans les termes suivants, les droits du pape à la souveraineté, pour protester contre les manifestations à l'occasion du 25^e anniversaire de la prise de Rome.

« Ni le fait accompli, ni le temps ne peuvent prévaloir contre la justice. Nous continuons donc à revendiquer les droits du pape et nos propres droits dans les termes et dans la mesure où le pape les revendique lui-même. Sa cause est la nôtre ; c'est aussi celle des petites nationalités, telles que la Belgique, dont l'indépendance est mieux garantie par le respect du droit international, que par la force matérielle. »

Terre-Sainte. *La maison de sainte Véronique à Jérusalem.* — C'est avec joie que les amis du culte de la Sainte-Face apprendront que la maison de sainte Véronique, VI^e station de la Voie douloureuse, transformée en sanctuaire vient d'être achevée, grâce à Dieu et à la faveur bienveillante de S. M. le Sultan.

Mgr Grégoire Youssef, patriarche grec-catholique d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem, a voulu venir en personne à Jérusalem, pour bénir ce sanctuaire, et le livrer au culte public.

Samedi, 20 juillet, à sept heures et demie, Sa Béatitudo, assistée de son clergé, a célébré la messe solennelle et procédé à la cérémonie de la consécration de l'église et à l'ordination de plusieurs élèves des séminaires de Sainte-Anne.

AUX PRIERES

M. Rousseau, Nicolet.

Marie Aglaé Adelberge Blanchet, professe coadjutrice
des Religieuses du Sacré-Cœur.

Dme veuve Octave Biron, Québec.

R. I. P.

La Compagnie



DE



Pianos Pratte

Ancienne Maison L. E. N. PRATTE

FACTEUR DU **PIANO " PRATTE "**

Et importateurs de Pianos, d'Orgues et
d'instruments de musique.

L'ASSORTIMENT le plus varié et le plus riche
en Canada.

LES PLUS BAS PRIX.

MANUFACTURE :

SCIÉRIES :

HUNTINGTON, P. Q.

ST-FAUSTIN, P. Q.

Bureaux et Magasins :

1676 rue NOTRE-DAME

MONTREAL

L. E. N. PRATTE,

Directeur-Gérant.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

"AU BON MARCHÉ"

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

IMPORTATEUR DE

(Etabli en 1870)

Marchandises Françaises Anglaises et Américaines,
Tapis et Fournitures de Maison.

Specialites : PRELARTS, 4, 6 et 8 verges de large

Prix spéciaux pour Couvents, Collèges et Communautés religieuses.

1883 et 1885 RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

TELEPHONE DES MARCHANDS 32.

Pour la Première Communion

N'oubliez pas que nous sommes les seuls éditeurs d'une NOUVELLE IMAGE, c'est une des plus belles qui n'a jamais été vu.

Veillez nous demander un échantillon et nous l'enverrons gratis aux personnes qui pourront en vendre.

WISINTAINER & DALGECCIO

Encadreur et Importateur de Chromos, Moulures et Globes

Spécialité : Ouvrages en Cire.

En Gros et en Détail.

32 Rue St-Laurent et 1855 Rue Ste-Catherine - Montreal

ALBERT LEFEBVRE

Chapelier et Manchonnier

IMPORTATEUR

Toutes Marchandises du dernier Gout et de Première Qualité.

Une attention spéciale est donnée aux commandes du Clergé et des Communautés religieuses.

1794 — rue Ste-Catherine — 1794

N. SIMONEAU ELECTRICIEN

— PRATIQUE

Bureau : 1990 rue Notre-Dame - Montreal

Longue expérience dans la manufacture et le posage d'appareils électriques, réparations et ouvrages de tous genres. Appareils électriques toujours en mains. Spécialité pour le posage de fil pour la lumière électrique.

Référence Archevêché de Montréal.

TELEPHONE BELL 1275

Pastilles Composees d'Ecorce d'Orme

Pour Enrouement, Irritation des Bronches, Mal de Gorge, Toux, Rhumes, Asthme, etc.

Ces pastilles sont d'une utilité spéciale aux chanteurs, prédicateurs, orateurs sujets à souffrir d'Enrouement.

PRIX DE LA BOITE - - - 10 CENTIMS

DOUZAINÉ DE BOITES - - - 75 CENTIMS

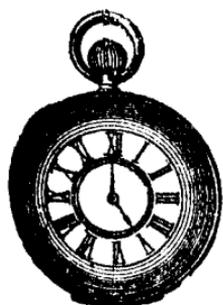
En vente partout.

Dépôt général :

Pharmacie CHEVAL & GAUVREAU

501 RUE ST-JACQUES

Près de la Gare du Grand-Tronc.



A. MONGEAU

. . Horloger . .

BIJOUTIER, OPTICIEN

Et Graveur Général —

42, RUE ST-LAURENT

Entre les rues Craig et Vitré

MONTREAL



Perrault, Mesnard & Venne

ARCHITECTES

— ET —

INGENIEURS CIVILS

97 RUE ST-JACQUES

Banque du Peuple

Telephone 696.

MONTREAL. Can.



INDISPENSABLE

UTILE COMME UN DICTIONNAIRE

O'est un

Dictionnaire de santé,
Mine de richesses,
Puits de bonheur.

Ceux qui le possèdent sauveront toujours leur argent
et leur santé, et bien souvent leur vie.

Le Medecin de la Famille

Encyclopédie de Médecine et d'hygiène
publique et privée

Contenant la description de toutes les maladies connues, et les
meilleures méthodes de les traiter et de les guérir, par le

Dr S. LACHAPELLE ET AUTRES

Docteurs-médecins, professeurs, praticiens et spécialistes distingués.

Volume de 1300 pages grand in 8vo, illustré de nombreuses
planches en couleurs et de belles gravures, et bien relié.

Cet ouvrage est unique en son genre, d'une valeur inappré-
ciable, et indispensable au foyer domestique.

Il est recommandé par les meilleurs médecins comme sûr,
judicieux et digne de confiance ; et par le clergé comme absolu-
ment moral.

C'est le guide médical par excellence des familles.

Recommandé spécialement au clergé, aux prêtres mission-
naires, aux communautés religieuses et aux institutions ensei-
gnantes.

Nous offrons à ceux-ci des conditions spéciales tant que
l'édition durera.

VENDU QUE PAR SOUSCRIPTION.

Pour plus de détails, s'adresser pour les éditeurs, à

W. H. COLLINS

291 rue Queen, - Ottawa.

Pharmacie



Laviolette & Nelson

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr Nelaton.

Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.

PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Epinette et au Baume de Tolu.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal

Médaille à l'Exposition de Chicago, (1893)

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS
ARCHITECTURE — PEINTURE

References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. O., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent dn Saull-au-Récollet.

TELEPHONE BELL 6478 Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 184 rue Berri, Montréal.

PHARMACIE KNEIPP

Tous les médicaments et spécialités de la CURE D'EAU

CAFÉ DE GLANDS DOUX

CHAPELURE pour POTAGE de SANTE, etc. Demandez le Catalogue.

HENRI LANCTOT, Pharmacien, 299½, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc.

2097 RUE NOTRE-DAME.

LUCIEN BENOIT

Sculpteur et Doreur

200 et 202, rue JACQUES-CARTIER, Montréal.

A fait la sculpture, la dorure et les bancs de la Cathédrale de Montréal, aussi l'ameublement de la sacristie, les autels, la chaire de la Cathédrale de Pembroke, ainsi que la sculpture des églises de Joliette, de Ste-Thérèse, de St-Léonard de Port-Maurice et de celle du Sacré-Cœur à Ottawa, etc, etc, etc.

LA ROYALE

Bureau Principal :

SOIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLBY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

J. B. PILON & FILS

ENTREPRENEURS DE
POMPES FUNEBRES

ETABLIS EN 1879

Glacieres, Embaumage, et
voitures doubles, une spécialité



2517 rue Notre-Dame

Entre les rues St-Martin et des
Seigneurs, Montréal

Tel. Bell 8302. Tel. Marchands 567

Raisins Valences !!

Nous offrons à des prix excessivement bas

20,00 Boites de Raisins Valence

Ordinaires et Layers

Les Meilleures Marques Sur le Marché.

Arrivez pour Prix.

LAPORTE, MARTIN & CIE, No 72 a 78, rue St-Pierre, - Montréal.
EPICIERS EN GROS

PP. TRAPPISTES DE NOTRE-DAME DU LAC, P. Q.

Spécialité : VINS DE MESSE ET DE TABLE

Pépinière, Fromage Port - du - Salut, Beurre 1er Choix.

ANIMAUX REPRODUCTEURS

S'adresser : 1o A la Trappe de N.-D. du Lac, P. Q.

2o Pour vins et fromage : à M. Brisset, rue Gosford.

3o Pour beurre : à MM. Lévêque et Pichette, 2062
rue Ste-Catherine.

RONAYNE FRERES

Marchands de Chaussures

2027 RUE NOTRE-DAME.

Carre Chaboillez

MONTREAL

Un des plus anciens et des plus considérables Magasins de Chaussures de
Montréal.

Renommé pour la supériorité de ses Chaussures.

LE VENTILATEUR EOLIEN

(Breveté 26 mai 1894)

Est sans contredit l'appareil le
plus moderne et le plus efficace
pour la ventilation parfaite des

*Edifices Publics,
Manufactures, Eglises,
Maisons d'éducation,
Résidences, Ecuries,
Cabinets d'aisance, Etc.*

L'une des principales propriétés de ce ventilateur c'est
qu'il est mis en mouvement, non seulement par le mou-
dre vent, mais aussi par la différence de température de
l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse.

L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur non seule-
ment établit un courant d'air continu, mais aspire ou
pompe toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air
vicié, etc.

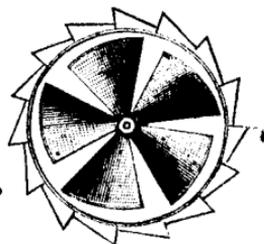
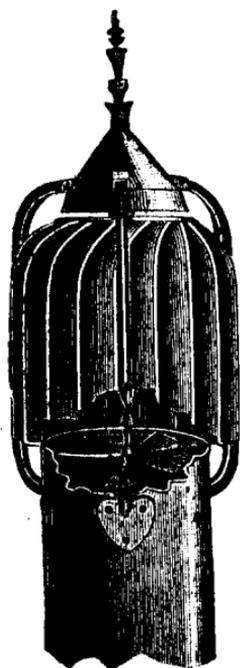
Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé
par un grand nombre des principaux architectes, et est
déjà en usage dans un nombre considérable d'usines et
maisons d'éducation, etc. *Fait en plusieurs grandeurs.*

LESSARD & HARRIS

Propriétaires et Manufacturiers

Plombiers, Poseurs d'Appareils de Chauffage et Couvreurs.

421 1/2 rue CRAIG, Montréal.



CHS DESJARDINS & CIE

Eabricants et Importateurs de

CHAPEAUX ECCLESIASTIQUES

1537 RUE STE-CATHERINE

Les efforts que nous avons faits depuis des années, en vu de nous procurer la matière première à bon marché, nous permettent aujourd'hui de vous offrir les Chapeaux ecclésiastiques, de première qualité, aux prix suivants :

Chapeaux Romain en Cachemire	\$2.00
“ “ Futre fin	2 50
“ “ Soie, bon	2.00
“ “ Soie, extra	2.50
“ Français, en Peluche	3.00
“ “	3.50

Aussi un assortiment des plus complet de Capots en caoutchouc.

Nous faisons de grands préparatifs pour notre commerce de Fourrures de la prochaine saison.

Nos livres sont toujours ouverts à tous les messieurs du clergé.

Tous les chars de la ville passent à notre porte.

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

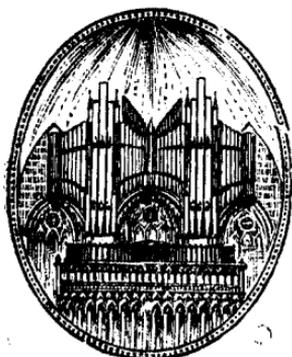
Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THES, les CAFES des MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis



MAISON FONDÉE EN 1879.

CASAVANT FRERES

Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.

Orgues a Transmission Electrique, Pneumatique ou Tubulaire, Soufflerie Electrique et Hydraulique.

REFERENCES : Orgues de N. D. de Montréal, (le plus grand du Canada), Cathédrale de Montréal, Cathédrale d'Ottawa, Cathédrale de St-Hyacinthe, N.D. de St-Hyacinthe, St-Joseph d'Ottawa, Sacré-Coeur d'Ottawa, St. Anthony's, Montréal, Etc.

Orgues d'occasion à vendre, à bonne composition.